



TEL 01 30 05 06 00 - FAX 01 30 05 30 98

E-mail : rolbln@geniez.fr

www.geniez.com

27 RUE DU PETIT PONT – CS 20534

78314 MAUREPAS CEDEX

COMPTE RENDU DU CONSEIL SYNDICAL
DE L'ASL QJ LES JUILLIOTTES
DU JEUDI 20 SEPTEMBRE 2017

Etaient présents ou représentés: Messieurs FRITZ, LINKE, LIDONNE, CHAPLAIN, BRUN, ROY, MARTIN, TORTOSA, ROBART.

Etaient absents : Messieurs WIZMAN, BOCCONE.

● Le conseil syndical de l'ASL QJ donne son accord pour diverses plantations selon les devis ID VERDE.

● Monsieur PLANCON du Cabinet TECHMO, en charge de l'audit de la charge admissible de la dalle LES JUILLIOTTES précise qu'il y a eu une erreur des différents bureaux de contrôle sur les résultats qui ont été exprimés en charge exploitation et non en charge admissible.

Le dernier calcul donnerait 373 Kg + 280 kg en charge admissible.

A la suite des explications de Monsieur PLANCON, le conseil syndical donne son accord pour le complément de mission pour relevés dimensionnels et reconnaissance du ferrailage et calcul de la charge admissible sur les petites trames et ferroscales des chapeaux ainsi qu'un carottage et un essai de compression soit un budget d'environ 10 000 €.

● Le conseil syndical donne son accord pour la 1^{ère} tranche de travaux de rescelllement des briques de parement pour un coût de 15 005,99 € TTC à la Société MTP.

● Concernant les actions à mener pour la sécurité du site, il est recommandé à tous les résidants de déposer plainte au commissariat pour toute agression ou incivilité.

Il est demandé au directeur de l'ASL QJ de faire supprimer les fils des caméras non raccordées et de renforcer l'affichage « SITE SOUS SURVEILLANCE VIDEO ».

Un rendez-vous avec le commissaire de police sera organisé par le directeur de l'ASL QJ.

● Concernant les résidants de L'HERBIER, notamment la campagne d'élagage, celles-ci sera faite en début d'année 2018.

Il en est de même pour la remise en état de la pergola supportant la glycine.

● Le raccord d'enrobé sur le côté du BAT. 5 sera fait sur l'exercice 2018.

● Concernant leur demande de résidentialisation, le directeur de l'ASL QJ précise que cela relève d'une décision de leurs assemblées générales et que le coût reste à la charge du syndicat, sous réserve de l'accord de travaux par l'ASL QJ.

● La date prévisionnelle de l'assemblée générale devant procéder à la mise à jour et modificatif des statuts de l'ASL est fixée au mardi 28 novembre 2017 à 15 H.

● Implantation d'une station VELIB à l'angle de la Rue du Général Leclerc et du 18 Juin 1940 :

Après un long débat entre les membres, le conseil syndical donne son accord pour l'installation sur le domaine de l'ASL QJ d'une station VELIB, sous réserve que le le pigeonnier dont l'implantation st prévue sur la parcelle 273



(cuvette) soit prise en charge, financement et entretien, par la Mairie. Monsieur MARTIN indique que la Mairie ne peut juridiquement financer ces travaux sur une parcelle privée. Chacun reste sur ses positions.

Après négociations, de son côté Monsieur ROY, représentant Maisons Alfort Habitat, propose de faire installer, à ses frais, et sous réserve de faisabilité par l'entreprise en charge des travaux, un pigeonnier sur la parcelle de la résidence LES SAULES. Cette proposition convient à tous les intervenants.

Les travaux pourront commencer dès validation de la convention qui devra être entérinée par l'assemblée générale.

- Il est signalé un problème de sécurité routière à la sortie de l'école POMPIDOU et le centre des sports. Ce point sera remonté à Monsieur le Maire.

- Le directeur préconise aux membres de l'ASL QJ de faire réaliser une étude phytosanitaire par un expert sur l'ensemble du site pour limiter les risques d'accidents (chute de branches, d'arbres etc...). Monsieur GENIEZ propose Michel WIDHEM de la Société PAYSARBRES, Monsieur ROY représentant Maisons Alfort Habitat propose que soit consulté un autre expert, BRUNO MEYER et le directeur est autorisé, après appel d'offres, de missionner le moins cher.

- Il est demandé pour la prochaine assemblée générale, un devis pour la remise à niveau complète du système de vidéosurveillance.

La séance est levée à 16 H 30.

**La prochaine réunion du conseil syndical de l'ASL QJ LES JULLIOTTES est fixée au :
VENDREDI 12 JANVIER 2018 A 15 H 00**



**Le directeur de l'ASL QJ
CHRISTIAN GENIEZ**